

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/02/11/2020030415/justel>

Dossier numéro : 2020-02-11/05

Titre

11 FEVRIER 2020. - Arrêté du chef de division de la division Sauvegardes et gestion relatif à la délégation de certains pouvoirs de décision concernant le Fonds pour les infrastructures culturelles au chef d'équipe de l'équipe Infrastructure et institutions (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 07-04-2020 page : 24874

Entrée en vigueur : 01-02-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)